



Communiqué
Pour diffusion immédiate

La population du Québec se range derrière les CPE et demande un réinvestissement dans les services de garde éducatifs de qualité

Montréal, le 16 mars 2016 – Plus de 200 000 personnes ont signé une pétition visant la sauvegarde de l'égalité des chances et le réinvestissement dans les services de garde éducatifs. Cette pétition historique, initiée par l'Association québécoise des CPE (AQCPE), parrainée par le député de Labelle et porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille, Sylvain Pagé, et soutenue par la députée de Gouin et porte-parole parlementaire de Québec solidaire, Françoise David, est déposée aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

« Ces signatures lancent un message clair, a souligné Louis Senécal, président-directeur général de l'AQCPE. L'éducation de qualité à la petite enfance est une priorité pour les Québécoises et Québécois. Les familles reconnaissent le rôle essentiel des CPE comme outil du développement optimal de nos tout-petits et d'égalité des chances. »

« Le gouvernement ne peut ignorer cette mobilisation historique, ce cri du cœur de plus de 200 000 personnes en provenance des quatre coins du Québec, a ajouté Sylvain Pagé. Le message est clair : les Québécois veulent que le ministre de la Famille donne les moyens aux CPE de poursuivre leur mission éducative afin de garantir l'égalité des chances à tous les enfants. Il doit protéger le réseau au lieu de le fragiliser, il doit cesser de couper dans les CPE. Assez, c'est assez! Au Parti Québécois, nous allons continuer de nous battre aux côtés des parents et des éducatrices afin de garantir l'avenir de nos enfants », a ajouté Monsieur Pagé.

« Les centres de la petite enfance favorisent l'égalité des chances, a pour sa part indiqué Françoise David. Cette affirmation a été maintes fois démontrée par plusieurs chercheurs. Les programmes éducatifs des CPE stimulent le développement personnel, social et cognitif des enfants. Résultat : pour plusieurs enfants, la fréquentation d'un CPE favorise leur réussite scolaire. Les effets sont particulièrement importants pour les enfants qui proviennent d'un milieu vulnérable, défavorisé ou sous-scolarisé. L'éducation à la petite enfance est un atout pour le Québec, il est temps que les CPE soient reconnus comme des établissements d'éducation à part entière et non seulement comme des services de garde offerts aux parents », a ajouté Madame David.

Faits en bref

- Libellé : Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'annuler les compressions annoncées pour 2015-2016 et 2016-2017 et de s'engager à promouvoir l'égalité des chances en réinvestissant dans les services de garde éducatifs de qualité ([pour consulter la version intégrale](#))
- Période de signature : Du 24 novembre 2015 au 24 février 2016
- Nombre de signatures en ligne : 45 616
- Nombre total de signatures : 202 000
- Seulement une pétition a amassé plus de signatures depuis 2009 (année limite de disponibilité des pétitions en ligne)

À propos de l'AQCPE

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCPE est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

-30 -

Contact et informations:

Marie-Claude Lemieux

Directrice des relations publiques et partenariats

(514) 268-1706

marie-claude.lemieux@aqcpe.com